

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Incivilités : la mairie s'engage

Il n'y a pas de petites incivilités. Dépôts sauvages, tapages nocturnes, dégradations, occupation de halls d'immeubles, autant de nuisances qui polluent le quotidien des Fontainois et sur lesquels il faut agir. Plusieurs actions fortes sont engagées en 2021.

La première est une formule inédite. Il s'agit d'un accord signé entre le procureur de Grenoble et la Ville de Fontaine pour apporter une réponse pénale rapide sanctionnant les auteurs des infractions. Désormais, 15 jours seulement vont s'écouler entre la constatation de la nuisance et son traitement par une sanction ou une mesure de réparation. La nouveauté c'est qu'un élu sera présent à l'audience et qu'il pourra expliquer l'impact des incivilités sur les habitants.

La deuxième mesure consiste à verbaliser les auteurs des dépôts sauvages et à facturer les coûts d'enlèvement qui sont actuellement pris en charge par la collectivité. Ces dépôts illégaux sont un danger pour l'environnement, ils dégradent notre qualité de vie et salissent l'image de notre ville. Ils ne peuvent plus être tolérés. Le retrait des encombrants sera facturé à raison de 150 € par mètre cube entamé, la verbalisation de procédure administrative peut atteindre 15 000 € et peut se cumuler à des poursuites pénales.

Parallèlement nous engageons avec la Métropole la construction d'une nouvelle déchetterie. Nous organiserons au printemps une nouvelle journée de nettoyage citoyen, car vous avez été nombreux à vouloir participer à rendre votre ville plus belle et plus propre lors de l'édition de septembre.

Par l'exemplarité et la mobilisation de chacun d'entre nous, nous voulons améliorer notre quotidien. Loin des caricatures dressées par l'opposition, qui n'a jamais agi efficacement en la matière, notre majorité s'engage concrètement au service d'une puissance publique plus efficace et plus juste pour tous les habitants.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président
Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis,
Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze,
Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand,
Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle
Ribeiro. **Conseillers délégués** : Francesco Alessi,
Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent
Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine
Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan
Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc,
Christian Faure, Michel Carras. **Conseillères** :
Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.